

LE RAPPORT DU C.C.U

Le C.C.U. a tenu une rencontre le jeudi 9 août 2012 avec les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal a été présent également.

ORDRE DU JOUR:

1. Demande à la CPTAQ, gravière sur ch. Bailey, Construction DJL
2. Demande de dérogation mineure, 1 Persons
3. L'Information générale concernant les îlots déstructurés
4. Autres
- 4.1

RAPPORT & RECOMMANDATIONS:

1. Le comité C.C.U. recommande au conseil municipal de recommander à la CPTAQ d'autoriser l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur 5.2 hectares afin de continuer l'exploitation d'une sablière/gravière pour une autre période de 5 ans.
2. Le comité C.C.U. est en faveur de considérer la demande de dérogation mineure au 1 chemin Persons mais avant de prendre une décision, il a besoin d'autre information
comme les plans pour le <<carport>> et jusqu'à date les plans n'ont pas été reçus.
3. Le MAMROT a rejeté l'idée des îlots déstructurés déjà négocié avec la CPTAQ. Les municipalités ont 2 ans afin de modifier leurs règlements en concordance. Le C.C.U. est en faveur de l'implantation des îlots déstructurés.

**LA PROCHAINE RENCONTRE DU CCU AURA LIEU À 9H00
LE JEUDI 13 SEPTEMBRE 2012**